



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Berlin, le 18 novembre 2019

Confiance numérique : l'ANSSI et l'AMRAE publient un guide sur la maîtrise du risque numérique pour les dirigeants

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (AMRAE) renforcent concrètement leur partenariat en publiant «Maîtrise du risque numérique - L'atout confiance», un guide en 15 étapes pour accompagner les dirigeants des organisations publiques et privées de toutes tailles dans la construction d'une politique de gestion du risque numérique. Le guide, disponible en français et en anglais, est présenté en Allemagne à Berlin au Ferma Forum, le congrès des associations européennes de Risk management, le 18 novembre 2019.



Le risque numérique pèse chaque jour davantage sur les organisations et peut mettre en péril leur survie. Il n'est donc plus seulement l'affaire d'experts techniques : le risque numérique est devenu stratégique et doit être traité au plus haut niveau de l'organisation.

Pour aider les dirigeants à construire une politique de gestion du risque numérique, l'ANSSI et l'AMRAE ont co-réalisé le **guide «Maîtrise du risque numérique – L'atout confiance»**. Les expertises complémentaires de l'ANSSI, autorité nationale en matière de cybersécurité, et de l'AMRAE, association professionnelle des métiers du risque et des assurances en entreprise, ont permis de bâtir un guide complet et réaliste.

Ce guide s'adresse aux dirigeants et *Risk Managers* d'organisations publiques comme privées de toutes tailles, incluant les comités des risques numériques, les directions métier et les conseils d'administration. Basée sur l'expérience des principaux acteurs de la maîtrise du risque numérique, cette démarche progressive propose un accompagnement en **15 étapes**.

Concrètement, la démarche permet de :

- prendre la mesure du risque numérique ;
- comprendre le risque numérique et s'organiser (étapes 1 à 6) ;
- bâtir son socle de sécurité (étapes 7 à 11) ;
- piloter son risque numérique et valoriser sa cybersécurité (étapes 12 à 15).

« Par où commencer ? Quelles étapes suivre ? Comment rester efficace ? Comment valoriser ses investissements de sécurité ? Le guide fournit une démarche rationnelle à suivre afin de mettre en place et de maintenir progressivement une organisation performante de gestion des cyber-risques » explique Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI.

« Avec ce guide, notre objectif commun est de faire en sorte que tout l'écosystème mette en place les conditions de la confiance numérique. Si l'entreprise a en permanence un œil sur ses vulnérabilités, elle pourra anticiper les scénarii les plus impactant, en évaluant leurs conséquences financières ou de réputation, et ainsi réduire le risque cyber » souligne Brigitte Bouquot, la présidente de l'AMRAE.

Cette démarche holistique vise à impliquer efficacement tous les acteurs de l'organisation et à développer les capacités indispensables pour lutter contre les menaces cyber. Elle s'appuie sur la méthode d'analyse de risques EBIOS Risk Manager, qui permet de comprendre son exposition aux risques numériques afin d'anticiper pour ne pas subir.

Au final, la démarche permet de faire de la sécurité numérique un véritable atout pour l'organisation. En effet, l'organisation responsable et génératrice de confiance est désormais celle capable de maîtriser l'ensemble des risques, y compris numériques. Les directions doivent donc les comprendre, soutenir les mesures nécessaires et valoriser cet investissement.

Un guide de portée européenne

La France bénéficie d'une expérience et d'une expertise pointue en matière de maîtrise du risque numérique, qu'elle souhaite partager au niveau européen. C'est la raison pour laquelle le guide s'adresse aux acteurs nationaux, comme européens. L'ANSSI et l'AMRAE plaident pour un partage de principes communs à l'échelle européenne qui facilitera la coordination des Etats membres face aux menaces actuelles et futures.

Le guide « Maîtrise du risque numérique – L'atout confiance » est disponible en français et en anglais sur les sites internet de l'ANSSI : <https://www.ssi.gouv.fr/guide-maitrise-risque-numerique-atout-confiance> et de l'AMRAE : <https://www.amrae.fr/guide-amrae-anssi>.

À PROPOS DE L'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ANSSI – 51, boulevard de la Tour-Maubourg - 75700 PARIS 07 SP

www.ssi.gouv.fr - communication@ssi.gouv.fr



À PROPOS DE L'AMRAE

L'AMRAE (Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise) est l'association professionnelle de référence des gestionnaires de risques et d'assurances, appelés Risk Managers. « *La prise de risque est la condition du succès des entreprises ; sa bonne gestion en est une garantie* ».

L'AMRAE a aujourd'hui cinq missions fondamentales :

- développer, exposer et faire évoluer les méthodologies de gestion des risques appelées aussi Risk Management;
- faire entendre la voix des entreprises sur le marché de l'assurance ainsi que celle des autres opérateurs du transfert de risques ;
- aider ses membres à acquérir ou à améliorer une expertise métier répondant aux standards nationaux et internationaux les plus exigeants ;
- former les professionnels de la gestion des risques avec [AMRAE Formation](#) ;
- diffuser la culture de la prise de risque d'entreprise.

L'AMRAE rassemble plus de 1300 membres issus de 800 organisations publiques et privées.

CONTACTS PRESSE ANSSI

Margaux Vincent

margaux.vincent@ssi.gouv.fr

01 71 75 84 04

Bureau relations presse

communication@ssi.gouv.fr

CONTACT PRESSE AMRAE

SEITOSEI

Olivier Coppermann – olivier.coppermann@seitosei.fr

+33 1 78 94 86 71 | MOB +33 6 07 25 04 48 @ocoppermann